

DESU
DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES D'UNIVERSITÉ
NIVEAU BAC + 4

UNIVERSITÉ
PARIS8
FORMATION PERMANENTE

Conduites à risques et précarisation : logiques et méthodes de prévention en contexte

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

Responsable pédagogique et scientifique : Michel JOUBERT, professeur de sociologie,
Université Paris 8
Coordinatrice pédagogique : Marie-Ange VINCENT, psychosociologue

0 820 20 51 00
info-sfp@univ-paris8.fr
www.fp.univ-paris8.fr

L'imbrication grandissante des problématiques sociales et sanitaires (précarisation, vulnérabilités de masse, souffrance psychique, prises de risques, sida, VHC) conduit les acteurs de première ligne à intégrer de nouveaux paramètres dans le cadre de leurs missions et à faire évoluer leurs méthodes de travail. Ce DESU répond à la forte demande de formation post-universitaire qualifiante émise par les professionnels, associations, collectivités territoriales et concepteurs de politiques publiques engagés dans ces changements et parfois démunis.

Le DESU explore de façon trans-disciplinaire et pragmatique les théories, recherches et expérimentations menées dans le champ de la protection de l'enfance, de la promotion de la santé, de la réduction des risques, de la prévention spécialisée. Il renforce les compétences à intégrer les interactions entre santé mentale, contextes sociaux et conduites à risques (déscolarisation, errance, violences, délinquance, prise de psychotropes) afin de définir et mener des actions préventives adaptées (éducation, insertion, projet de quartier, démarches communautaires).

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs en sciences sociales et d'experts de la prévention. La formation bénéficie d'une Convention de coopération avec le Conseil Général de Seine-Saint-Denis (Mission départementale de prévention des conduites à risques) et de partenariats pédagogiques avec l'Université de Louvain-la-Neuve (Unité d'anthropologie et de sociologie) et le Service de Santé Mentale bruxellois *Le Méridien*.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1) Acquisition et approfondissement des compétences relatives à l'approche des publics en difficulté :

- connaissance des modes sociaux, processus, contextes à l'œuvre dans la production des conduites à risques,
- capacité à entrer dans l'univers de l'autre (inter-culturalité, accueil-contacts, représentations) et à mettre à distance (normes, fabrication et sens des conduites, cadre des pratiques, réflexivité),
- capacité à percevoir (modes d'expression, d'interpellation, repérage des moments et signes sensibles), à analyser une situation, à comprendre le sens que les acteurs donnent à leur conduite.

2) Développement des postures et méthodes de travail à la base des actions de prévention :

- identification des leviers susceptibles de faire prévention,
- maîtrise des outils, méthodes (montage, agencements, mise en œuvre et évaluation de projets) et supports de réflexion et d'action les plus pertinents et à la portée des acteurs de proximité,
- approfondissement des références et dynamiques à l'œuvre dans les actions collectives (travail communautaire, care, empowerment).

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Le diplôme délivré est un diplôme d'études supérieures d'université (DESU) de niveau baccalauréat + 4.
Pour la poursuite d'études en diplôme national (Licence ou Master) et l'accès aux concours, se renseigner auprès des organismes concernés.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se compose de 15 regroupements de 2 jours, le dernier étant consacré aux soutenances de mémoire et au bilan de la formation. Les 5 modules thématiques allient apports théoriques, échanges de pratiques, travail en sous-groupes et utilisation de supports empiriques (récits de vie, observations ethnographiques, situations cliniques, résultats d'enquête, analyses d'expériences de prévention). Ils permettent de repérer les éléments de Contexte et de Processus en lien avec les conduites à risques, et d'identifier les Leviers de prévention et les Supports possibles d'intervention (méthode « CPLS »).

Introduction (12h)

Présentation de la formation, des méthodes de travail mises en œuvre, des ressources sur lesquelles s'appuyer (Centre de ressources du CG 93, démarche Penser et agir la prévention, équipes de Bruxelles, compétences mutuelles des participants).

Module 1 - Déterminants et contextes des conduites à risques (24h)

Séances thématiques : 1) Précarisation, insécurité sociale 2) Territoires, liens, ressources 3) Politiques sociales et territoriales 4) Communautés, cultures, inter- et trans-culturalités, immigration.

Méthodologie et prévention : 1) Posture et méthodes ethnographiques 2) Théories et politiques de la prévention. 3 ateliers CPLS.

Module 2 - Processus à l'œuvre dans la production des conduites à risques (36h)

Séances thématiques : 1) Difficultés à agir 2) Ségrégations, discriminations, stigmatisation 3) Problématiques familiales, désaffiliation et parenté sociale 4) Déscolarisation, école de la rue, désocialisation 5) Relations et tensions de genre.

Méthodologie et prévention : 1) Trajectoires et récits de vie 2) Conflictualité et créativité 3) et 4) Théories de la prévention et travail en réseau. 4 ateliers CPLS.

Atelier mémoire et préparation du stage + atelier de recherche documentaire en bibliothèque universitaire.

Module 3 - Souffrances psychiques et sociales (33h)

Séances thématiques : 1) Syndrome d'auto-exclusion et grande précarité 2) Souffrance psychique et conditions sociales défavorables 3) Vivre avec des troubles mentaux en milieu ordinaire 4) Vie à la rue, désocialisation, errances.

Méthodologie et prévention : 1) Clinique psychosociale 2) Reconnaissance, attention et résilience 3) Souffrance des professionnels 4) Ethnographie urbaine. 2 ateliers CPLS

Atelier d'écriture + atelier méthodologie de fin de stage pratique + atelier mémoire + épreuve écrite n°1 (3h).

Module 4 - Conduites et risques (45h)

Séances thématiques : 1) Problèmes de relations aux institutions 2) Normes, déviance, délinquance 3) Violences 4) Economie informelle 5) Consommation de psychotropes et styles de vie 6) Justice, injustice, marquage pénal 7) Sexualité et conduites à risques.

Méthodologie et prévention : 1) Travail de proximité 2) Création, parole, empowerment 3) Réduction des risques. 4) Evaluations 5) Accès, contact, accueil. 5 ateliers CPLS.

Atelier d'écriture + atelier mémoire + épreuve écrite n°2 (3h).

Module 5 - Logiques et méthodes de la prévention (12h)

Méthodologie et prévention : 1) Participation, travail communautaire, empowerment 2) Confrontations, mobilisations, régulations. 3) Réseaux, médiation, prévention par les pairs 4) Conduite de projets. 1 atelier CPLS.

Atelier de méthodologie de l'oral.

Bilan du parcours de formation (6h) / Soutenance des mémoires (6h).

Mémoire professionnel

Le mémoire professionnel est une production théorique et pratique individuelle (40 p. hors annexes et bibliographie), élaborée dans le respect des normes scientifiques universitaires. Il est soutenu devant un jury composé d'universitaires et de professionnels de la prévention. Le stagiaire y présente ses travaux et investigations engagés dans les séminaires et le stage pratique. Il montre sa maîtrise des concepts, logiques et méthodes étudiés durant l'année et sa capacité à analyser les situations en contexte et à élaborer des actions de prévention adaptées. L'aide à l'élaboration du mémoire et son encadrement sont assurés par un tuteur dans le cadre de sept ateliers d'écriture et de méthodologie du mémoire. Trois heures de tutorat individualisé complètent l'accompagnement.

Stage pratique ((48h)

A partir de projets travaillés en atelier, les stagiaires effectuent un stage pratique d'une durée minimale de 8 jours : travail direct mené auprès d'un public (enquête, dispositifs d'accueil, suivi d'actions de proximité) ou dans une institution, association ou collectivité ayant des actions de prévention des conduites à risques. Les stages seront négociés avec des structures qui proposeront des thématiques et attendront des résultats. Chaque stagiaire est suivi par un référent professionnel membre de l'équipe pédagogique du DESU.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques et fondamentaux trans-disciplinaires (anthropologie, sociologie, clinique, histoire, économie) • Séminaires de méthodologie générale • Ateliers (méthode CPLS) : analyse de situations (ethnographies, récits de vie, analyses de problématiques, approches par contextes), échanges de pratiques (interview, ethnométhodologie, analyses de projets, évaluations) sur les conditions de développement des actions préventives • Ateliers d'écriture et de méthodologie du mémoire professionnel • Stages encadrés dans des espaces de travail significatifs • Bibliographies raisonnées, glossaire et appui du Centre de ressources de la Mission Départementale des conduites à risques • Site web interactif d'appui pédagogique pour la préparation, et l'approfondissement des sessions.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Comité de pilotage

- **Patricia ECHEVARRIA**, psychologue, chef de projet Formation, Centre de ressources du Conseil Général de Seine-St-Denis • **Pascale JAMOULLE**, anthropologue, Université Catholique de Louvain la Neuve/ANSO/LAAP/Méridien • **Michel JOUBERT**, professeur de sociologie, Université Paris 8/Cesames • **Lucie POUESSEL**, directrice du Service Formation Permanente de l'Université Paris 8 • **Santiago SERRANO**, responsable du Centre de ressources pour la prévention des conduites à risques (CG 93) • **Marie-Ange VINCENT**, psycho-sociologue.

Conseil scientifique

- **C.BURQUEL**, Service de Santé Mentale Le Méridien/APSY/UCL • **JP.COUTERON**, président de l'Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie et Addictologie (ANITEA) • **M.ESTERLE-HEDIBEL**, sociologue CNRS-CESDIP • **J.FURTOS**, psychiatre, ORSPERE-ONMSP • **P.JAMOULLE** • **M.JOUBERT** • **C.LEVY-VROELANT**, professeur de sociologie, Université Paris 8 • **B.MADELIN**, responsable du Centre de ressources Profession Banlieue • **A.MOREL**, secrétaire général de la Fédération française d'addictologie • **V.NAHOUM-GRAPPE**, anthropologue, chercheur CETSAN-CNRS-EHESS • **E.VERDIER**, psychologue, psychothérapeute, Ligue des droits de l'Homme.

Enseignants et conférenciers (sous réserve)

- **R.BIANCO-LEVRIN**, coordonnateur de la Mission Squat, MDM • **M. CARRASCO**, psychologue • **L.CAVALCANTI**, psycho-sociologue, responsable Espoir Goutte d'Or • **V. DAUD**, psychiatre, chef de service du Département d'Information Médicale (Ville-Evrard) • **Y. DAURIOL**, Mission Squat, MDM • **P.ECHEVARRIA** • **M.ESTERLE-HEDIBEL** • **J.FURTOS** • **P.JAMOULLE** • **M.JOUBERT** • **P.LARCHER**, médecin chargé de mission santé/précarité, DAGS • **C.LEVY-VROELANT** • **J.MAZZOCCHETTI**, anthropologue, UCL/ANSO/LAAP/Méridien • **E.MEUNIER**, chef de projet, MPCAR (CG93) • **JC.METRAUX**, professeur de psychologie, Université de Lausanne • **T.SAUADET**, sociologue, Cesames • **D.ROLLAND**, psychosociologue • **S.SERRANO** • **R.SOTTO**, Equipe Mobile Santé Mentale et Précarité, inter-secteur Hôpital de Maison Blanche • **D.TERROLLE**, anthropologue, Université Paris 8 • **L.VELPRY**, sociologue, Cesames (Ville-Evrard) • **E.VERDIER** • **MA.VINCENT**.

VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

- Assiduité aux enseignements, aux ateliers et au stage pratique • Contrôles des connaissances (2 épreuves écrites à mi et fin de formation) • Rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs et d'un professionnel de la prévention.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Qualification à prendre en compte les conduites à risques dans la dimension préventive de l'exercice professionnel,
- Accès aux métiers de la prévention des conduites à risques (dispositifs locaux, points écoute, ASV, médiations, associations) et reconnaissance des compétences appropriées,
- Chargés d'études dans les domaines de la jeunesse, des conduites à risques et de la prévention.

PUBLICS CONCERNÉS

- Travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés en protection de l'enfance, etc.
- Enseignants, professionnels de l'éducation nationale, etc.
- Professionnels d'autres secteurs : Justice, insertion professionnelle, médiation-sécurité, hébergement, etc.
- Acteurs associatifs (prévention, activités jeunesse et socio-culturelles, sport, animation)
- Acteurs des collectivités et de la politique de la ville
- Professionnels de santé, acteurs de la prévention des toxicomanies et de la réduction des risques
- Etudiants en sciences sociales (20% max de l'effectif).

CRITÈRES D'ADMISSION

L'admission à cette formation se réalise :

- soit sur titre : licence (Bac +3) en sciences sociales (sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, psychologie, sciences politiques, AES) délivrée par une université française, ou titre équivalent, et sur justification d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le champ de l'action sociale ;
- soit sur validation des acquis professionnels et personnels : la VAPP (décret de 85) est accordée aux personnes ne remplissant pas les conditions pré-citées, après exposé de leurs motivations, centres d'intérêt, expériences, et étude de la cohérence de leur projet professionnel (*remplir le dossier VAPP si nécessaire*).

Dans les deux cas, après examen et sélection du dossier de candidature puis entretien avec des membres de l'équipe du DESU.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Dates** : du 5 novembre 2009 au 24 septembre 2010 (*entretiens de sélection à partir de juin*)
- **Durée** : 231 heures (38 j.) dont 177 h. (29 j.) d'enseignements , 6 h. d'évaluations et 48 h. de stage pratique
- **Périodicité** : deux jours tous les quinze jours, les jeudi et vendredi (15 regroupements)
- **Calendrier** :

5-6 et 19-20 novembre 2009	12-13 et 25-26 mars 2010
3-4 et 17-18 décembre 2009	6-7 et 20-21 mai 2010
14-15 et 28-29 janvier 2010	3-4 et 17-18 juin 2010
4-5 février 2010	9-10 septembre 2010
Soutenances : 23 septembre	Bilan de formation : 24 septembre 2010
- **Lieu de la formation** : Paris 9^{ème}
- **Effectif** : 30 personnes (ateliers de 15 personnes maximum)
- **Frais de formation** : 3 400 Euros (+ 250 Euros de frais de dossier VAPP le cas échéant)
Possibilité de prise en charge forfaitaire de 1800 Euros pour les personnes travaillant en Seine-Saint-Denis
- **Partenariats** : Conseil Général de Seine-Saint-Denis - Mission départementale de prévention des conduites à risques • Unité d'anthropologie et de sociologie de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve
- Service de Santé Mentale *Le Méridien* (Bruxelles)



Action de formation inscrite dans le partenariat du Fongecif Ile-de-France dans le respect de critères qualité

CONTACTS ET DOSSIERS

Contactez-nous au **0 820 20 51 00** ou sur info-sfp@univ-paris8.fr

Dossiers en téléchargement sur www.fp.univ-paris8.fr

En partenariat avec :

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT